

Labo Citoyen Modalités de candidature

Présentation du Labo citoyen

- Créé en 2020 dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes Bretagne Romantique.
- Objectif : Soutenir financièrement et techniquement les projets citoyens innovants en faveur des transitions écologiques.

Qui peut candidater ?

- Porteurs éligibles : Associations, collectifs, communes, établissements d'enseignement
- Exclusions : Entreprises et structures privées (GAEC, EARL, SA, SARL, etc.).

Critères de sélection

Les projets éligibles doivent être :

- Innovants : Approche originale et inspirante.
- Collectifs : Implication de plusieurs acteurs (pas de projets individuels ou isolés).
- Utiles au territoire : Impact au-delà de la commune d'origine.
- Cohérents : Alignés avec la transition écologique et énergétique.
- Viables : Méthodologie claire, budget réaliste, planning anticipé.

Exclusions :

- Projets à vocation économique ou commerciale.
- Fonctionnement régulier d'une structure (ex. : achat de matériel permanent).
- Projets mal préparés (budget non détaillé, absence de planning).

Nature de l'aide

Financière :

- Montant variable, accordé en fonction du projet et du budget présenté.
- Versement : 50 % à la signature de la convention, 50 % à la fin du projet (dans un délai max. de 18 mois).
- Justificatifs : Si le projet dépasse 18 mois, contacter la CC Bretagne Romantique pour éviter la perte de l'aide.

Technique :

- Accompagnement par l'association Des Idées Plein La Terre (DIPLT) qui aide à la candidature et suivi du projet.

Modalités de candidature

Dépôt des dossiers :

- Date limite : 30 septembre de chaque année.
- Adresse : labo-citoyen@bretagneromantique.fr.
- Aide possible : Contactez DIPLT avant le dépôt pour un accompagnement.

Sélection :

- Étude des dossiers : Octobre et novembre.
- Auditions : Fin novembre/début décembre pour les projets présélectionnés (5 min de présentation + 10 min d'échanges avec le jury).
- Jury : Composé d'élus communautaires et de membres de la société civile.
- Notification de l'accord ou du refus : Sous 15 jours après l'audition.

Engagement des lauréats

Communication :

- Mention obligatoire du soutien du Labo citoyen (logo, macaron, phrase type : « Projet soutenu par le Labo citoyen »).
- Apposition d'adhésifs (fournis par la CCBP) sur le matériel ou locaux liés au projet.

Suivi :

- Collaboration avec l'association Des Idées Plein La Terre pour le suivi et l'identification de leviers complémentaires

Cas particuliers

- Ancien lauréat : Peut repostuler, mais pour un nouveau projet (pas de redondance avec une action déjà soutenue).
- Projets non retenus : Possibilité de retravailler le dossier avec l'appui de la DIPLT pour une future candidature.

Contacts et informations

- Questions : labo-citoyen@bretagneromantique.fr ou contact@diplt.org
- Site web : www.bretagneromantique.fr (rubrique « Labo citoyen »).
- Des Idées Plein La Terre : [07 81 82 09 26](tel:0781820926)

À noter :

Le Labo citoyen ne finance pas les projets individuels, commerciaux ou mal préparés. L'accent est mis sur l'innovation, la collaboration et l'impact territorial.

Prêt à candidater ? Envoyez votre dossier avant le 30 septembre de chaque année !

